

Améliorations méthodologiques apportées à l'Enquête sur les forces de travail (EFT) 2017

L'Enquête sur les forces de travail a été organisée pour la première fois en Belgique en 1983 et a fortement évolué au cours de ces 34 années. Une première grande réforme est intervenue en 1999. On est alors passé d'une interrogation au cours d'un trimestre à une interrogation tout au long de l'année. Simultanément, un nombre beaucoup plus important de personnes ont été interrogées, ce qui a permis d'obtenir des résultats plus détaillés.

Entre 1999 et 2016, la méthodologie de l'enquête est restée relativement stable, hormis le passage d'une collecte de données sur papier à une collecte de données à l'aide de PC portables et de tablettes. Cette interrogation s'effectuait toujours au moyen d'un entretien individuel avec un enquêteur de Statbel. Comme la méthodologie de l'enquête est restée stable, nous disposons de données comparables sur une très longue période.

2017 constitue un nouveau moment charnière pour l'enquête. Pour la période 1999-2016, nous avons opté pour une méthodologie la plus stable possible. En 2017 par contre, de nombreuses adaptations ont été apportées simultanément. A travers une réforme et une modernisation aussi profondes de l'enquête, nous souhaitons non seulement mieux répondre aux besoins des utilisateurs mais aussi mieux prendre en considération les répondants qui participent à l'enquête.

Les principaux éléments de la réforme se trouvent ci-dessous.

1. Interrogation par panel

L'Enquête sur les forces de travail est organisée toute l'année et collecte des données pendant chacune des 52 semaines de l'année. De cette manière, nous obtenons une image aussi représentative que possible de la population active sur l'ensemble de l'année, mais aussi par trimestre et même par mois. Jusqu'en 2016, les répondants à l'enquête n'étaient interrogés qu'une seule fois sur leur statut sur le marché du travail, leur niveau d'instruction, etc. Cela signifie qu'un échantillon entièrement neuf était tiré chaque trimestre. Même si l'échantillon était assez important, il fallait quand même tenir compte d'une certaine marge d'erreur due à des fluctuations aléatoires de l'échantillon lors de la comparaison de l'évolution d'un trimestre à l'autre. Ce problème se posait surtout pour les chiffres trimestriels et moins pour les chiffres annuels, pour lesquels l'échantillon était quatre fois plus grand.

En raison de l'attention croissante accordée au monitoring des évolutions à court terme sur le marché du travail, il est devenu de plus en plus important de pouvoir mesurer les évolutions trimestrielles avec davantage de précision. Une interrogation par panel a dès lors été introduite en 2017. Les mêmes personnes sont donc interrogées plusieurs fois. Ainsi, les échantillons restent plus stables et les résultats

subissent moins de fluctuations aléatoires. Les évolutions à court terme peuvent dès lors être identifiées avec une plus grande précision.

2. Introduction d'une collecte de données en mode mixte

Depuis 2017, les répondants sont interrogés quatre fois au total. Afin de réduire au maximum la charge de réponse, on utilise différentes méthodes de collecte de données et le répondant peut choisir lui-même la manière dont il préfère transmettre l'information.

Cette première interrogation est comparable à celle appliquée avant 2017. Le répondant est invité par un enquêteur pour une interview personnelle pendant laquelle ils parcourent ensemble le questionnaire et enregistrent les réponses sur une tablette. Cette interrogation est la plus détaillée et est dès lors accompagnée par un enquêteur, qui explique à cette occasion comment participer à l'enquête par la suite.

Les interrogations de suivi sont beaucoup plus courtes et se limitent principalement aux aspects de la position sur le marché du travail qui ont changé par rapport à l'interrogation précédente. Ici aussi, les répondants ont le choix entre transmettre leurs réponses sur internet (websurvey) ou au moyen d'une conversation téléphonique avec l'enquêteur avec qui ils ont déjà été en contact auparavant.

3. Diverses améliorations méthodologiques

Enfin, cette réforme majeure a été mise à profit pour adapter plusieurs autres aspects méthodologiques de l'enquête. Il s'agit de diverses mesures d'amélioration de la qualité qu'il avait été décidé de reporter afin de privilégier la stabilité des résultats. La principale mesure est la réforme de la *manière de pondérer les résultats*.